



... Un projet de règlement sur l'accès aux SGÉE

Pour qui? Pourquoi?

Depuis des années, les parents transmettent leurs doléances : pas de places pour mon enfant en CPE! Je cogne à toutes les portes, tout est fermé! Je devrai abandonner mon emploi, pas moyen de trouver une place nulle part!

Pendant plusieurs années, les CPE se sont butés à un Ministère qui met des bâtons dans les roues au développement, qui mettent les freins au développement de nouvelles places pourrions-nous même dire. Dans les années 2014-2015, le ministre de la Famille de l'époque avait annoncé en grande pompe la mise en place d'un guichet unique d'inscription, entre autres, pour faire baisser le ton aux parents qui accusaient le réseau de ne pas respecter les listes d'attente.

On a vu de ce que cela a donné : encore plus de frustrations, car évidemment, faut-il mentionner que toute liste d'attente, quelque performante qu'elle soit, ne répondra jamais aux besoins des parents? Les regroupements de parents et les manifestations qui s'organisent aux quatre coins de la province ne se multiplient pas pour exiger une liste d'attente, mais bien **pour exiger la création de nouvelles places, accessibles**, pour tous les enfants.

En 2021-2022 le gouvernement a mis en place un plan d'action ambitieux pour compléter le réseau, mais aussi en décidant de placer le guichet unique **sous sa responsabilité**. Il a donc décidé de brasser les cartes et de revoir le fonctionnement de cette liste centralisée, qui comprendra désormais des règles strictes et des critères précis. On se souvient que Mathieu Lacombe avait dit « *Cette refonte se réaliserait en collaboration avec le réseau et que celle-ci bénéficierait également aux SGEE en rendant le processus d'admission plus efficace* ». > [Grand Chantier pour les familles](#) (page 33).

C'est dans cet esprit, que l'Association des cadres des CPE a donc décidé de transmettre ses recommandations dans le cadre de la consultation nationale sur ce projet de règlement. D'abord, nous constatons que rien ne sera réglé en termes de manque de places et de réponse aux préférences de parents en termes de type de service de garde. Toutefois, le mandat de l'ACCPE étant de parler au nom des cadres, il nous fallait surtout faire ressortir ce qui, dans ce projet de règlement, aura une incidence directe sur les DG et les DA du réseau.

Nous avons donc déposé >[notre mémoire](#), à la lumière des rencontres de consultation auxquelles plusieurs dizaines de membres ont participé.

Si de nombreux éléments nous dérangent, il fallait faire ressortir l'élément le plus essentiel : étant donné que la mise en application concrète (et obligatoire) de la nouvelle liste d'attente incombe aux gestionnaires, le Ministère doit assurer un financement en continu des CPE pour l'ensemble de leur service, selon le permis octroyé et non selon l'occupation.

En effet, à cause de la rigidité de l'encadrement du nouveau guichet, notamment par la prescription de délais, le CPE perd tout « contrôle » sur sa clientèle, comme c'est le cas dans les écoles. Pour éviter que cette rigidité n'impacte les finances du CPE, le Ministère doit assurer un financement en continu des CPE, de façon similaire aux écoles.

Alors que les CPE/BC sont des entreprises privées autonomes, nous sommes toujours surprises de constater à quel point le Ministère impose un encadrement strict pour les corporations à but non lucratif, et laxiste, pour les entreprises commerciales.

Nous espérons évidemment que ce mémoire sera lu, entendu et compris. Même après autant de décennies de luttes sociales en faveur d'une offre de service universelle, accessible et à but non lucratif, il semble que notre mission ne soit pas terminée! Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas une association de CPE/BC, mais bien une association de cadres, que notre voix doit être mise en sourdine. Les cadres de CPE/BC ont et ont toujours eu à cœur la pérennité, la qualité, la santé, l'accessibilité, la transparence et l'efficacité de leur réseau. C'est ce message prioritaire que nous voulions transmettre avec ce Mémoire.

Élyse Lebeau, MBA, Adm.A.
Directrice générale

Le 8 novembre 2023



associationdescadres.ca

